Image not found or type unknown

Travaux locataire et propriétaire

Par **pasteur**, le **22/02/2020** à **14:44**

Bonjour Maitre,

Après l'acquisition par l'intermédiaire d'une SCI familiale avec nos enfants d'un appartement de 150m2 + un studio séparé de 13m2 occupé par un locataire depuis le 01 juillet 2002. La signature de la vente en septembre 2018 et emmenagement dans cet appartement le 5 Décembre 2018, le locataire a saisi la comission de conciliation pour nous contraindre à réaliser les travaux alors que :

le locataire ne justifie pas d'avoir effectué les travaux de peinture pendant l'occupation des locaux 17 ans)

le locataire nous demande le remplacement du lavabo qu'il a fendu et une nouvelle cabine de douche au motif qu'il a cassé l'axe du pivot de la porte de la cabine aujourd'hui déposée

Pendant 17 ans avec les anciens propriétaires il n'a jamais rien demandé et dés notre arrivée lettres recommandées et SMS

Q'en prensez vous?

Avoc nos remerciements

Ph et D TANIER

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés